

Image not found or type unknown



Effacement de casier judiciaire b2

Par **jaffal ahmed**, le **05/03/2018** à **00:25**

bonjour .

j'ai été condamner a 400 euros d amendes pour conduite avec un permis invalide en date du 14 février 2013 . alors que je n était pas au courant . je suis chauffeur de taxi et la on m a invalide mon permis de taxi a cause du casier judiciaire . or l amende a fait prescription a cette date .dois je la payer quand même pour pouvoir me faire effacer le casier judiciaire ?
je vois remercie de vos reponse